

En effet, le paiement de la dette extérieure du Cameroun survenue en 2020, d'un montant de 232 milliards de FCFA, a été reporté de 12 mois.

L'information a été révélée par l'ambassadeur de France au Cameroun Christophe Guilhou sortant d'une audience avec le président de la République Paul Biya.. Selon le diplomate francais :« D'un point de vue budgétaire, le moratoire sur le remboursement de la dette pour le Cameroun, qui a été obtenu au cours du G20 (et le président Macron a été un élément moteur de cette décision) va se traduire par un allégement de 230 milliards de FCFA pour l'économie camerounaise, dont 60 milliards comme part de la France ».

Dans son budget 2020, le Cameroun a prévu de consacrer un peu plus de 720 milliards de FCFA au remboursement de sa dette. Une partie de cette enveloppe, soit exactement 232, 2 milliards de FCFA, devait bénéficier aux créanciers bilatéraux. « L'allégement décidé par le G20 reporte ce paiement de 12 mois », précise le service de presse de l'ambassade de France dont le chef d'État, Emmanuel Macron, a joué un rôle majeur dans l'aboutissement de ce moratoire.

L'idée des 20 pays les plus industrialisés du monde est de permettre aux États bénéficiaires du moratoire de se concentrer sur la crise sanitaire et d'oublier un peu le fardeau du remboursement de la dette pendant un an. Mais la dette n'étant pas annulée, elle viendra

alourdir le service de la dette en 2021. Les pays africains doivent donc poursuivre leur lobbying en vue d'une annulation de leurs dettes. « Nous appelons en outre à l'annulation de la dette des pays africains… Le FMI doit être prêt à répondre à l'accroissement de la demande de ressources par nos pays.

La Banque mondiale doit aussi prêter son concours à tous les pays de façon systématique, un dispositif approprié étant appliqué aux emprunteurs de la BIRD et de l'IDA dont les prêts sont classés comme improductifs », a plaidé Alamine Ousmane Mey, lors des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods.

Le ministre camerounais de l'Économie est le président des Groupes consultatifs africains (ACG) du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale. Selon le ministère des Finances, au 31 décembre 2019, l'encours de la dette publique et à garantie publique du Cameroun est estimé à 8 424 milliards de FCFA, soit environ 37,3% du PIB. D'un montant de 6 650 milliards de FCFA, la dette extérieure du pays représente 77,1% de la dette totale.